

Fiche projet

PROJET QVT

Pilotage du projet de transformation

Chef de projet : Responsable des ressources humaines

Personnes ressources : DG/Directeur/Chef de service/assistantes Ressources Humaines/ RAF / Assistante de direction générale/ Elus du CSE

Groupe projet : 1 éducateur, 1 pédagogique, 1 thérapeute, 1 chef de service / coordinateurs, 1 directeur, 1 pers services généraux et 1 personne du siège

Objectif

Agir sur le processus RH afin d'améliorer le bien-être au travail des salariés et de fidéliser les nouveaux collaborateurs

Date de début : _____ **Date de fin :** _____

Moyens / ressources à engager :

- Modalités d'évaluation :**
- ▶ Taux de nouveaux salariés tutorés
 - ▶ Taux de personnel formé au tutorat
 - ▶ Délai moyen de réalisation du bilan d'intégration
 - ▶ Nombre de personnes en mobilité interne / externe
 - ▶ Baromètre QVT (enquête climat annuelle)

Phases du projet de transformation RH	Calendrier	État de réalisation
---------------------------------------	------------	---------------------

<p>1- Organiser le recrutement au regard des métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Écrire un organigramme ▶ Définir les chaînes de décisions ▶ Rédiger les fiches de poste et les missions ▶ Formaliser les délégations de pouvoirs ▶ ... 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fait ▶ Fait ▶ En cours ▶ Fait ▶ Fait
--	--	--

<p>2- Améliorer l'intégration des nouveaux salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présenter le Projet d'établissement / service à chaque recrutement et l'expliquer, remettre dans le livret d'accueil une synthèse (source : enquête) ▶ Former des référents au tutorat (source : audit) ▶ Organiser la Journée d'intégration tous les trimestres par établissement ou service (source : audit) ▶ Sensibiliser les primo arrivants sur les pathologies des usagers par un module d'autoformation (source enquête : commentaires sur les vacataires) ▶ Réaliser un bilan d'intégration avec le cadre à 2 mois (dont le questionnaire) (source : audit) 		
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actualiser le règlement intérieur du personnel <p>3- Encourager le développement des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faciliter la mobilité inter-établissement/service ▶ Créer un pôle ressource formation / établissement : lieu identifié, permanence RH, lieu de documentation / bibliothèque professionnelle 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cours ▶ Fait
--	--	--

Intégration des résultats de l'audit et de l'enquête dans le plan d'action QVT